

COMMUNE DE BUSSEOL

Conseil Municipal du 28/03/2025

Membres en exercice : 11 Membres présents : 06 Voix délibérantes : 09	Le 28 mars 2025 à 20 heures Le Conseil Municipal de la Commune de Busséol, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Régis CHOMETTE, Maire. Date de convocation : 24/03/2025	Délibération N° 10/2025
---	---	-----------------------------------

Présents : Régis CHOMETTE, Jocelyne SARRE, Gilles NERON, Jean-Yves COSTE, Marc BONNET, Jean-Pierre JOUVET.

Karine SOLOIS a donné pouvoir à Jocelyne SARRE.

Jean-Louis DAVENNE a donné pouvoir à Marc BONNET

Anne REYNAUD a donné pouvoir à Gilles NERON

Absentes : Marie-France JOUVE-VIRZI, Katell MENARD.

Secrétaire de séance : Jocelyne SARRE

Objet : Associations communales : demandes de subventions

Monsieur le Maire donne successivement lecture de courriers émanant de deux associations communales (comité des fêtes de Busséol et association de gymnastique de Busséol), courriers par lesquels elles sollicitent une subvention pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des budgets prévisionnels de chacune de ces associations et en avoir délibéré, décide :

- **A l'unanimité des membres présents et représentés, d'accorder une subvention de 300 € à l'association de gymnastique de Busséol**
- **A la majorité moins trois abstentions, d'accorder une subvention de 800 € au comité des fêtes de Busséol**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Copie conforme, le 28 mars 2025

Le Maire
Régis CHOMETTE

La secrétaire de séance,
Jocelyne SARRE

